

Présence de :

Madame Gaëlle RIOU-PRADEL, Directrice des Affaires Economiques de l'UDSM
Mesdames LERAY et DUBOC de la Société Générale

Mesdames et messieurs,

Comme chaque année, les membres du Conseil d'Administration et l'ensemble des collaborateurs de l'équipe du siège de l'Association sont heureux de vous accueillir pour ces vœux de nouvelle année... Une fois encore nous sommes reconnaissants aux travailleurs de l'ESAT « La Clepsydre » et aux jeunes de l'ITEP « Le Cèdre Bleu » de nous avoir préparé un agréable buffet autour duquel nous allons nous rassembler tout à l'heure.

Pour ces vœux de 2018, nous confirmons la volonté de l'APSI de favoriser au maximum la présence des usagers de nos établissements et services à l'occasion de toutes nos manifestations associatives : aussi, j'accueille avec plaisir les travailleurs de l'ESAT, les résidents des FAM « Tamaris » et « Iris », et les jeunes accompagnés par l'ITEP et le Relais 94 qui ont pu se joindre à nous aujourd'hui.

Cette année encore je souhaite profiter de notre rencontre festive de début d'année pour aborder avec vous les enjeux politiques et techniques de notre Association. L'APSI est certes forte de son expérience, de ses savoir-faire et de ses réussites dans les domaines de la santé mentale, du handicap psychique et de l'insertion mais elle est, également, confrontée à un environnement en forte mutation et à des exigences de plus en plus marquées concernant la qualité nécessaire de ses actions.

2018 sera tout d'abord pour notre Association une année de transition, c'est-à-dire une année qui devra nous permettre de consolider nos acquis, nos moyens d'action et nos réseaux :

- La signature d'un CPOM associatif avec l'ARS, auquel souhaite se joindre le Conseil Départemental certainement courant 2018, devra non seulement nous garantir le financement pérennisé de nos actions pour les 5 ans à venir mais également les moyens de tenir nos engagements qualitatifs vis-à-vis des administrations de contrôle.

Puis-je exprimer ici notre « agacement » devant le peu de fiabilité du planning de négociation pourtant unilatéralement arrêté par la délégation départementale de l'ARS ?

- La démarche du Conseil Départemental d'aller vers une autorisation d'établissement pour le dispositif « Gère Toit » développé par le Relais 94, sous forme de conventions précaires jusqu'à présent, est une bonne nouvelle : il nous faut donc remporter l'appel à projet lié à cette création. Je suis convaincu que le Relais 94 est aujourd'hui la structure la plus pertinente pour le suivi et la socialisation des jeunes majeurs concernés.
- Nous attendons, également, la signature d'une convention cadre de partenariat pour notre Dispositif ITEP/SESSAD. Il s'agit là d'une procédure nationale à l'initiative des MDPH qui tarde à se mettre en place dans le Val de Marne... ayant pour finalité de valider et conforter le fonctionnement en Dispositif de ces établissements et services.
- Nous espérons cette année saisir certaines opportunités propres à déclencher le chantier de réhabilitation du FAM « Tamaris » et pourquoi pas... créer les conditions d'un renforcement des moyens en personnel grâce à la création de 4 places autisme adulte supplémentaires dans cet établissement.
- L'année 2018 devrait, par ailleurs, nous permettre d'approfondir les réseaux institutionnels dans lesquels nous nous sommes engagés au titre de la recherche et de l'innovation : la plateforme de recherche pour le handicap psychique (PRH,...) dont nous sommes membres du Bureau, le Groupement de coopération Sanitaire (GCS Coopsif) et le Groupement Hospitalier de Territoire, le GCSMS gestionnaire du centre ressource régional CEAPSY, la démarche de recherche universitaire portée par le Professeur BALEYTE, chef de service du secteur de pédopsychiatrie concernant le pôle CMP, la revitalisation du Conseil Technique de l'APSI à travers un mode de fonctionnement amélioré, etc...
- Enfin, année de transition avec les démarches mises en place dans une dynamique de sécurisation du fonctionnement associatif en lien avec le départ annoncé de notre Directeur Général, Bernard CAVAT.

Comme vous le voyez à travers tous ces dossiers, 2018 devrait nous permettre d'assurer et de conforter nos moyens, comme nos positions stratégiques...mais, au-delà de ces acquis, notre Association doit également prendre certaines initiatives fortes. Il s'agit pour l'APSI d'anticiper dès 2018 les évolutions de notre secteur d'activités : le poids et les exigences des échanges et des enjeux au niveau de l'Europe pour les politiques sociales, le renforcement très sensible des politiques publiques vis-à-vis des impératifs d'approche inclusive pour le médico-social et les nouvelles normes d'équipement exigées en matière de Système d'Information et de numérique.

Face à ces enjeux, nous avons décidé 3 orientations fortes de positionnement de l'APSI dans les années à venir :

- 1) Notre association sera pilote dès 2018 d'un projet européen « Erasmus+ » sur l'auto-détermination des bénéficiaires de l'action sociale et médico-sociale...cet engagement pour les 3 ans à venir reposera sur une cellule spécifique animée par Monsieur **NACHE**, Directeur du Pôle FAM, avec le concours logistique de Madame **PAN**, Assistante de Direction au Siège.
- 2) L'APSI a décidé de favoriser la présence et la participation effective des usagers de ses établissements et services. Pour contribuer à cette orientation, il a été décidé la constitution d'un fond cinématographique mettant en scène usagers et professionnel de chaque structure de l'Association. Amorcé par le film de l'ESAT projeté lors de la journée associative, la dynamique de réalisations cinématographiques par les établissements et services sera déployée en concertation avec les usagers de l'Association dès cette année.
- 3) Notre stratégie concernant le Système d'Information associatif doit être à la hauteur des attentes des usagers, des professionnels et des instances de contrôle. Un partenariat a été entrepris à ce sujet sous forme d'un diagnostic flash réalisé par RESSOURCIAL fin 2017. La restitution des résultats de ce diagnostic et la qualité des échanges avec RESSOURCIAL nous amènent aujourd'hui à prolonger le partenariat pour les années à venir dans la perspective d'élaboration d'un schéma directeur du Système d'Information de l'APSI. Plusieurs projets prioritaires, dont la sécurisation des données médicales, seront développés dès cette année.

Il s'agit là de trois orientations stratégiques importantes pour notre Association. Elles devront certainement être accompagnées de moyens spécifiques nous amenant à adapter notre organisation et ce dans la mesure de nos possibilités : recrutement d'un ingénieur informaticien et d'un chargé de mission développement qualité / communication, renforcement de la direction du pôle CMPP/BAPU/CMP

Voilà en quelques mots les enjeux de l'APSI en 2018... Vous le voyez ils sont considérables mais je suis convaincu que notre Association est, aujourd'hui, forte de ces réalisations et de son organisation : elle relèvera avec réussite les défis qui l'attendent.

Je vous souhaite les meilleurs vœux de bonheur personnel et de réussite professionnelle pour cette année 2018 et vous propose maintenant de rejoindre le buffet.

Joël **MOREL-LEFEVRE**
Président